



Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration



Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration

Janvier 2005

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2005
Ce document est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <www.gov.ns.ca/immigration>.

Ce document a été publié par Communications Nova Scotia sous forme imprimée et électronique.

Traduction : Pierre Igot, traducteur agréé

ISBN : 0-88871-900-0

Message du premier ministre

Le 31 août 2004, mon gouvernement a publié le document de travail intitulé *Cadre stratégique pour l'immigration*, qui décrivait les raisons d'ordre démographique, économique et social pour lesquelles la Nouvelle-Écosse aurait avantage à faire augmenter l'immigration dans la province. D'après les consultations que nous avons effectuées un peu partout dans la province, l'orientation décrite dans ce cadre stratégique bénéficie d'un grand soutien. La stratégie décrite dans le présent document s'appuie sur le cadre stratégique et présente les buts et les objectifs sur lesquels nous nous appuierons pour offrir tout un éventail d'activités au cours des cinq prochaines années.

La Nouvelle-Écosse a adopté l'énoncé de politique suivant en matière d'immigration :

La Nouvelle-Écosse accueille les immigrants à bras ouverts. Nous savons que les immigrants apportent des contributions importantes à la province sur le plan social, économique et culturel. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse jouera un rôle de leader pour ce qui est d'encourager et d'aider ses différents partenaires à attirer des immigrants, à faciliter leur intégration et à s'assurer qu'ils choisissent de rester dans la province.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ne peut pas réaliser ces objectifs à lui tout seul. Le gouvernement provincial a entrepris de mettre en place un Bureau de l'immigration, afin de regrouper toutes les activités de la province en matière d'immigration dans un seul et même organisme. L'un des aspects fondamentaux de notre vision est l'engagement que nous prenons de faire appel à nos différents partenaires et, dans de nombreux cas, le gouvernement se joindra dans ses efforts à des organismes qui ont déjà fait la preuve de leur dévouement à la cause de l'immigration et de leur attachement à la réussite des immigrants.

La présente stratégie a été élaborée par le gouvernement avec la participation de nombreux secteurs : le monde des affaires, les syndicats, les organismes professionnels, les groupes ethniques et religieux, les agences d'aide à l'établissement des immigrants, des membres du grand public et, bien entendu, les immigrants eux-mêmes. Nos consultations ont permis de montrer combien l'immigration a pu être importante et avoir de la valeur pour notre province par le passé et combien cela sera encore le cas à l'avenir. C'est grâce aux contributions des immigrants par le passé et aujourd'hui encore que notre province s'est construite et continue de se construire. Nous sommes fiers des contributions de tous les Néo-Écossais et de toutes les Néo-Écossaises.

Je me réjouis du travail que nous allons accomplir dans ce domaine et des occasions que nous aurons de faire savoir au reste du monde ce que nous savons bien déjà nous-mêmes, à savoir que la vie est véritablement merveilleuse en Nouvelle-Écosse.



John F. Hamm
Premier ministre de la Nouvelle-Écosse

Table des matières

Introduction	1
Pourquoi nous avons besoin de l'immigration .	1
Comment nous sommes arrivés à cette stratégie	4
Ce que les gens nous ont dit	5
Synthèse	6
Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration	7
Notre politique	7
Principes directeurs	7
Nos objectifs	9
Mise en œuvre de la stratégie	10
Proposer une communauté accueillante	10
Attirer les immigrants	12
Intégrer et retenir les immigrants	18
Travailler en collaboration avec nos partenaires	23
Bureau de l'immigration de la Nouvelle-Écosse	31
Responsabilisation	32
Prochaines étapes	32
Conclusion	33
Annexe	34

Introduction

Pourquoi nous avons besoin de l'immigration

Les immigrants enrichissent la vie en Nouvelle-Écosse sur le plan social, culturel et économique. Aujourd'hui plus que jamais, l'immigration a un rôle essentiel à jouer pour l'avenir de la province.

Nous sommes confrontés à plusieurs défis d'ordre démographique et économique : faible croissance de la population, vieillissement de la population, faible taux de natalité, émigration de nos jeunes, urbanisation, faible taux d'immigration, etc. L'ensemble de ces facteurs risque de conduire à des pénuries de main-d'œuvre, à un ralentissement de la demande en matière de biens et de services et à l'augmentation des pressions d'ordre fiscal dans les années qui viennent.

Ces tendances nous mettent au défi de trouver des manières pour nous de préserver le mode de vie dont nous bénéficions ici en Nouvelle-Écosse. L'immigration est l'une des manières dont la province pourra répondre à ses besoins à long terme sur le plan de la population, de l'économie et de la main-d'œuvre.

D'après les données du recensement de 2001, les immigrants qui viennent s'établir en Nouvelle-Écosse réussissent bien et apportent une contribution positive à l'économie de la province. Ils apportent avec eux des liens vers d'autres pays, qui peuvent déboucher sur l'exportation de biens et de services. Ils apportent aussi avec eux des compétences techniques, une diversité linguistique, une expérience internationale et des idées innovatrices, ainsi que des investissements en capitaux et des compétences en entrepreneuriat.

L'immigration est également importante en vue de renforcer la diversité de nos communautés. Il suffit de regarder autour de nous (dans nos théâtres et nos salles de concert, dans nos galeries d'art, dans nos salles de conseil, dans nos lieux de culte) pour arriver à comprendre et à apprécier la contribution qu'ont apportée les immigrants à la Nouvelle-Écosse — tant les immigrants récents que les immigrants qui sont venus par le passé.

Nous avons besoin de l'immigration pour garantir la prospérité de notre province sur le plan économique, social et culturel. Cependant, le nombre d'immigrants arrivant en Nouvelle-Écosse est en déclin depuis près d'une décennie. Entre 1995 et 2003, le nombre d'arrivants dans notre province

Réfuter les mythes

Les bienfaits de l'augmentation de l'immigration en Nouvelle-Écosse ne se réaliseront pas si les Néo-Écossais ne favorisent pas l'intégration des nouveaux arrivants en les accueillant à bras ouverts dans leur communauté. Pour devenir une société favorisant l'intégration de tous, il faut que nous fassions toute la lumière sur certains mythes associés à l'immigration et que nous soulignions les bienfaits de l'immigration. Voyez par exemple les données suivantes, tirées du recensement de 2001, qui montrent que, lorsqu'on les compare à la population de la province dans son ensemble, les immigrants de la Nouvelle-Écosse ont

- un taux de chômage plus faible
- une rémunération plus élevée dans leur emploi
- un revenu moyen plus élevé (quand on compte toutes les sources de revenu)
- un pourcentage plus faible de leur revenu qui provient de transferts gouvernementaux
- un niveau d'études plus élevé
- de plus grandes qualités en matière d'entrepreneuriat (et créent par là-même des emplois pour les Néo-Écossais).

Les recherches effectuées à l'échelle du Canada tout entier montrent que

- l'immigration n'entraîne pas de chômage permanent (autrement dit, les immigrants ne « volent » pas les emplois des non-immigrants)¹;
- les immigrants ont moins recours aux services de santé que la population qui est née au Canada et, en particulier, les nouveaux arrivants au Canada sont — de façon générale — en meilleure santé et souffrent moins de maladies chroniques comme le cancer ou les maladies cardio-vasculaires²;
- bon nombre d'enfants d'immigrants et de réfugiés se portent mieux sur le plan affectif et ont de meilleurs résultats scolaires que leurs camarades nés au Canada³;
- en 1990, les familles d'immigrants versaient plus au gouvernement sous la forme d'impôts qu'ils ne recevaient sous la forme de services publics (crédit d'impôt pour enfants, coûts de l'éducation des enfants, prestations d'assurance-emploi, coûts des soins de santé) et, en moyenne, on avait donc un transfert net de fonds publics au bénéfice du Canadien moyen⁴.

1. Conseil économique du Canada.

2. Santé Canada.

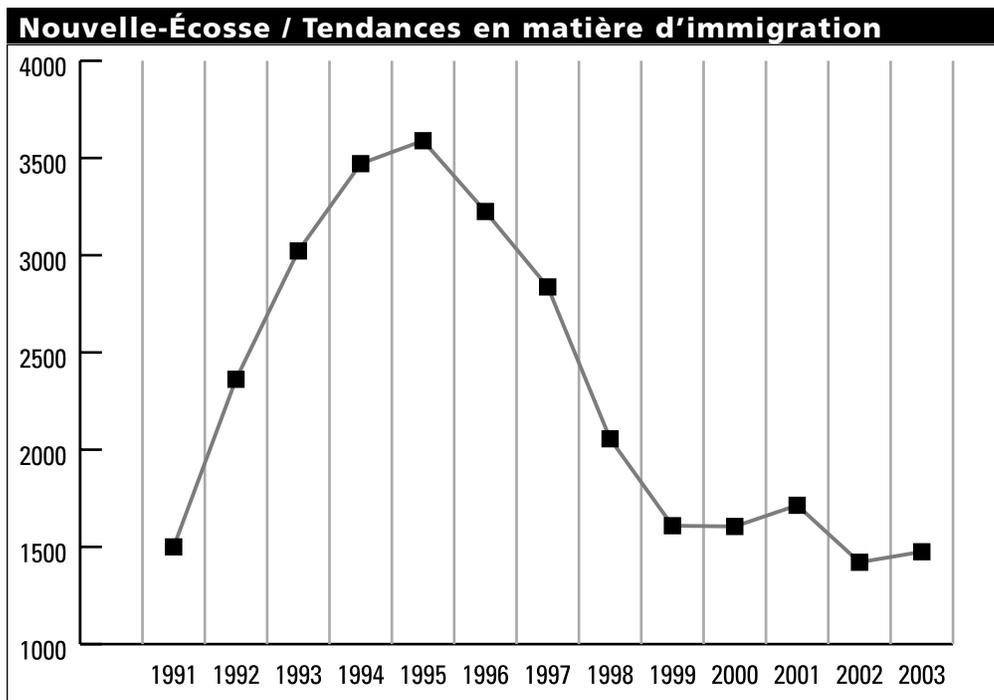
3. Statistique Canada.

4. Conférence du partenariat en immigration de la Nouvelle-Écosse, document d'information.

a chuté de près de 60 pour cent. Ceci a entraîné une diminution du financement accordé par le gouvernement fédéral à nos agences d'aide à l'établissement et affecté la capacité qu'ont ces agences de fournir des services adéquats.

Pour renverser la tendance, il faut que nous cherchions à comprendre les raisons pour lesquelles les immigrants s'établissent dans telle ou telle communauté et prenions des mesures en fonction des raisons que nous aurons mises en évidence. D'après les recherches effectuées dans ce domaine, les immigrants préfèrent d'établir dans des centres urbains et il y a trois raisons expliquant cette tendance au niveau national. Les immigrants préfèrent les centres urbains

1. pour se rapprocher d'autres membres de la famille ou de groupes ethniques similaires
2. pour trouver plus de possibilités d'emploi
3. pour avoir un meilleur accès aux services de soutien qui facilitent l'intégration dans la société canadienne.



La connaissance de ces facteurs nous permettra, à nous gouvernements et partenaires en immigration, de définir des initiatives ciblées spécifiques en vue de répondre aux besoins des immigrants. Nous ferons la promotion de la Nouvelle-Écosse en tant que destination de choix pour l'immigration, en soulignant toutes les raisons pour lesquelles il fait si bon vivre dans notre province : la qualité de la vie, le faible coût de la vie, la sécurité, l'accessibilité des services et le développement de l'économie.

Il est clair qu'il faut que le gouvernement adopte une approche plus coordonnée et plus stratégique pour ce qui est d'attirer des immigrants, de les intégrer dans la population et de faire en sorte qu'ils choisissent de rester dans la province. C'est pour cela que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a élaboré la présente stratégie en matière d'immigration. Cette stratégie met en évidence les principales orientations qu'il nous faut adopter pour nous assurer que les immigrants soient les bienvenus et que leur contribution sur le plan économique, social et culturel soit reconnue à sa juste valeur, aujourd'hui et à l'avenir.

Comment nous sommes arrivés à cette stratégie

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a publié un document de travail intitulé *Cadre stratégique pour l'immigration* en août 2004. Ce document de travail décrivait les tendances démographiques et leurs implications, contenait un énoncé de politique, fournissait des objectifs pour ce qui est d'attirer et de retenir les immigrants et proposait des idées à explorer (mesures et initiatives proposées en vue de réaliser les objectifs mentionnés).

Nous avons organisé quarante-cinq réunions de consultation un peu partout dans la province entre août et novembre 2004. Lors de ces tables rondes, nous avons reçu les points de vue de dirigeants d'entreprises et des communautés et de représentants des secteurs public, privé et bénévole. En plus de ces consultations, nous avons reçu 41 soumissions par écrit et 259 courriers électroniques, dont 85 contenaient des commentaires sur le cadre stratégique.

Les suggestions et les commentaires reçus lors des réunions de consultation et dans les soumissions ont été rassemblés dans un document intitulé *Immigration Strategy Consultation Document: What We Heard*. Ce document a été pris en compte par les responsables gouvernementaux lors de l'élaboration de la présente stratégie provinciale en matière d'immigration. Les notes issues des réunions et le document intitulé *Report of the Consultations* se trouvent sur le Web à l'adresse suivante : <www.gov.ns.ca/govt/immigration>.

Ce que les gens nous ont dit

La plupart des gens s'entendent sur le fait que l'immigration constitue un facteur important en vue de relever les défis auxquels nous allons faire face à l'avenir sur le plan démographique et économique. Les objectifs suggérés sont raisonnables, mais il faudrait disposer d'une certaine souplesse.

Les personnes consultées font au gouvernement provincial les recommandations suivantes :

- qu'il organise l'immigration de façon efficace
- qu'il fournisse des ressources consacrées spécifiquement à l'immigration
- qu'il coordonne les questions d'immigration dans le cadre d'une entité unique avec une identité bien spécifique
- qu'il renforce et simplifie le Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse (PCNE), en clarifiant le processus et la structure des tarifs et en ajoutant de nouvelles catégories d'immigrants
- qu'il s'efforce d'obtenir du gouvernement fédéral qu'on règle les problèmes relatifs au processus de demande d'immigration, qu'on supprime les lacunes au niveau des services à la clientèle, qu'on élimine les problèmes rencontrés lorsqu'on cherche à utiliser le centre d'appel de CIC et qu'on résolve les problèmes concernant le traitement des personnes qui font une demande d'immigration aux bureaux d'attribution de visas à l'étranger
- qu'il s'assure que les efforts faits pour attirer les immigrants soient reliés à de véritables possibilités pour ces immigrants
- qu'il s'assure que les organismes d'aide à l'établissement disposent d'un soutien adéquat
- qu'il consulte la communauté francophone en vue d'attirer des immigrants de langue française et de faciliter leur intégration
- qu'il tienne compte des différences entre hommes et femmes tout au long du processus d'immigration
- qu'il fasse participer les communautés
- qu'il mette l'accent sur nos forces, comme notre système éducatif, par exemple, et qu'il établisse des liens avec les communautés d'immigrants existantes, qui peuvent remplir le rôle d'« ambassadeurs officiels »
- qu'il fasse la promotion de l'immigration et de la diversité dans toutes les communautés et dans toutes les régions
- qu'il mette des informations précises à la disposition des immigrants potentiels avant leur arrivée en Nouvelle-Écosse.

Ce qui est le plus important, c'est de constater que tous les partenaires sont désireux de travailler en coopération avec le gouvernement en vue de faire de ces objectifs une réalité. De fait, ils proposent la formation d'un conseil de l'immigration. Ils s'entendent également sur le fait que l'immigration n'est qu'un outil parmi d'autres en vue de répondre à nos besoins d'ordre démographique et économique et sur le plan de la main-d'œuvre et que tout ceci ne peut se faire en l'absence d'autres stratégies en matière de développement économique et social et de développement de la main-d'œuvre.

Synthèse

La vision d'ensemble du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour la province est celle d'une province en bonne santé, prospère et autosuffisante. L'immigration est l'un des moyens pour nous de parvenir à ce but.

Le projet d'ensemble du gouvernement pour la province en matière d'économie et de compétences est décrit dans trois documents : *Opportunities for Prosperity*, *Skills Nova Scotia Framework* et *Innovation Policy*.

L'immigration est une composante dans chacun de ces trois documents. Nous sommes également en train d'élaborer un certain nombre d'autres stratégies liées à ces autres documents : une politique en matière de développement communautaire, une stratégie en matière d'emploi et de développement des compétences pour les jeunes et une stratégie en matière de multiculturalisme.

Le gouvernement est conscient du fait qu'il lui faut également un cadre stratégique en matière de politique sociale, une stratégie pour les Autochtones dans la population active, une stratégie pour les Néo-Écossais d'origine africaine, une stratégie pour les personnes ayant des incapacités, une approche positive du vieillissement et une stratégie complète en matière de rapatriement. Toutes ces initiatives sont des composantes essentielles en vue de garantir la prospérité de tous les Néo-Écossais et de toutes les Néo-Écossaises.

Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière d'immigration

Notre politique

La Nouvelle-Écosse s'engage à renforcer l'immigration dans la province et a adopté l'énoncé de politique suivant :

La Nouvelle-Écosse accueille les immigrants à bras ouverts. Nous savons que les immigrants apportent des contributions importantes à la province sur le plan social, économique et culturel. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse jouera un rôle de leader pour ce qui est d'encourager et d'aider ses différents partenaires à attirer des immigrants, à faciliter leur intégration et à s'assurer qu'ils choisissent de rester dans la province.

Principes directeurs

Ce qui est sous-entendu dans les conseils que les différents intervenants nous ont donnés, c'est que les Néo-Écossais et les Néo-Écossaises ont en commun certaines valeurs fondamentales. Nous nous sommes servis de ces valeurs pour élaborer les principes directeurs de notre stratégie en matière d'immigration. À mesure que nous élaborerons et envisagerons différentes initiatives, nous les ferons passer au filtre de ces principes directeurs, afin de s'assurer que les politiques et les programmes retenus soient conformes aux valeurs qui sous-tendent la stratégie.

Nous avons ainsi mis en évidence quatre grands principes directeurs : « approche responsable », « approche centrée sur les communautés de la Nouvelle-Écosse », « justice et intégration de tous » et « responsabilisation ». Ces principes directeurs nous guideront dans les efforts que nous allons faire pour que la Nouvelle-Écosse devienne une destination attrayante pour les immigrants et une communauté accueillante pour les nouveaux arrivants.

Approche responsable

La meilleure façon de s'assurer que l'immigration contribue au développement économique et social de la Nouvelle-Écosse est d'adopter une approche équilibrée et responsable, qui se concentre sur les individus qui ont le plus de chance de réussir, tout en n'oubliant pas la tradition humanitaire du Canada, qui vient à l'aide de ceux et celles qui sont dans le besoin. Il serait irresponsable de notre part d'encourager les gens à immigrer en Nouvelle-Écosse si nous ne leur offrions pas également des possibilités de réussir. De même, les nouveaux arrivants ont pour responsabilité de se familiariser avec la culture et les coutumes de notre province. Il faut que nous sachions

respecter les besoins des pays en voie de développement qui ont envoyé leurs jeunes faire des études postsecondaires en Nouvelle-Écosse et qui s'attendent à ce que ces jeunes retournent chez eux après leur formation pour que leurs compétences servent à renforcer le développement de leur propre pays.

Approche centrée sur les communautés de la Nouvelle-Écosse

Chaque communauté a des besoins différents et utilise des méthodes différentes pour répondre à ces besoins. Le gouvernement s'efforcera, à l'aide d'une politique en matière de développement communautaire qui aura reçu son approbation, d'encourager les communautés à assumer la direction de l'élaboration de leurs propres objectifs en matière d'immigration.

Justice et intégration de tous

Favoriser l'intégration de tous, ce n'est pas simplement être amical et faire preuve d'hospitalité. C'est aussi accueillir les immigrants dans nos communautés, leur offrir des possibilités d'emploi et leur tendre la main en toute amitié. Il faut que nous nous assurions que *toutes* les personnes vivant en Nouvelle-Écosse aient la possibilité de réussir sur le plan social et économique. Par exemple, en raison de la façon dont les rôles des hommes et des femmes sont perçus, les femmes ont des besoins supplémentaires qu'il faut prendre en compte lors de l'élaboration des politiques et des programmes. La province s'engage à incorporer les principes de l'analyse différenciée selon les sexes dans ses programmes et ses politiques en matière d'immigration.

Responsabilisation

Nous nous engageons à utiliser les ressources de façon utile et pertinente en vue de réaliser les objectifs et d'obtenir les résultats visés dans cette stratégie. Nous nous engageons également à élaborer des outils de mesure du rendement et à rendre compte des progrès réalisés. À cette fin, le Bureau de l'immigration préparera tous les ans un plan stratégique, ainsi qu'un compte rendu des résultats obtenus.

Nos objectifs

Nos objectifs en matière d'immigration sont les suivants :

- un taux de 70 pour cent d'immigrants qui choisissent de rester pour la période de recensement de 2006 à 2011
- 3600 nouveaux immigrants par an dans les quatre années suivant la mise en œuvre complète de la stratégie

Les consultations effectuées indiquent que ces objectifs sont considérés comme étant crédibles, même si le but est de les réviser à la hausse une fois qu'on aura commencé à récolter les fruits de la stratégie.

Avant tout, cependant, notre but est de retenir un plus grand nombre d'immigrants. Pour cela, il faut que nous nous assurions tous que les immigrants réussissent leur intégration, ce qui les conduira à choisir de rester en Nouvelle-Écosse, de contribuer au développement de l'économie de la province et de profiter de la qualité de la vie dans notre région.

Nous prévoyons d'attirer 3600 nouveaux arrivants en Nouvelle-Écosse chaque année et nous chercherons à établir un équilibre entre les immigrants pour raisons économiques, les immigrants pour raisons familiales et les immigrants accueillis en vertu de la tradition humanitaire du Canada, qui apporte sécurité et soutien aux personnes qui ont besoin de protection.

Cette stratégie exige des outils et des mesures visant à faire de la Nouvelle-Écosse une destination plus attrayante pour les immigrants. Les bienfaits de cette stratégie en matière d'immigration se feront sentir avec le temps. Il s'agit d'un plan sur cinq ans qui tient compte du fait que la réussite des enfants des immigrants apportera des bienfaits supplémentaires à l'avenir.

Mise en œuvre de la stratégie

La mise en œuvre de la stratégie se concentrera sur les quatre orientations stratégiques suivantes :

- favoriser la mise en place d'une **communauté accueillante**, en éduquant les Néo-Écossais sur ce que les immigrants ont à apporter à notre province sur le plan social, culturel et économique
- **attirer** des immigrants grâce au marketing et à la promotion de la Nouvelle-Écosse en tant que destination pour l'immigration
- favoriser l'**intégration** des immigrants dans la vie quotidienne de la province, en fournissant les services d'aide à l'établissement dont ils ont besoin pour vivre, travailler et poursuivre leur apprentissage en Nouvelle-Écosse
- **retenir** les immigrants en Nouvelle-Écosse, en encourageant les immigrants à faire de la province leur ultime destination.

Proposer une communauté accueillante

L'immigration est une question qui touche au cœur des gens : les immigrants ne choisiront de venir et de rester dans notre province que s'ils peuvent bien gagner leur vie, faire vivre leur famille et établir des contacts personnels et des réseaux de relations de soutien au sein de leur lieu de travail et de leur communauté. L'accueil des immigrants a une dimension locale spécifique, qui exige le soutien non seulement du grand public, mais également des divers groupes et organismes œuvrant au sein des communautés concernées.

Le gouvernement doit jouer un rôle de leader pour ce qui est d'encourager la collectivité à accepter l'immigration en Nouvelle-Écosse et de s'assurer que les nouveaux arrivants soient bien accueillis. Les idées présentées dans le présent document portent avant tout sur la sensibilisation des gens aux bienfaits de l'immigration et sur le soutien au multiculturalisme, afin de contribuer davantage au développement de la Nouvelle-Écosse en tant que terre d'accueil ouverte aux immigrants qui souhaitent s'y installer.

Objectif *Encourager les Néo-Écossais à célébrer la diversité culturelle et à accepter les immigrants dans notre société et dans notre économie.*

Stratégies

Favoriser la diversité et l'immigration

- Favoriser la diversité et la sensibilisation aux questions d'ordre culturel dans nos entreprises, nos communautés et nos écoles, en nous efforçant de supprimer les obstacles de nature systémique
- Travailler en collaboration avec les employeurs et les syndicats en vue de favoriser la diversité et l'intégration dans les entreprises et les milieux d'accueil
- Travailler en collaboration avec le ministère du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine en vue de développer et de mettre en œuvre la stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière de multiculturalisme
- Aider les associations ethnoculturelles dans leurs efforts en vue d'accueillir et de soutenir les immigrants d'origine semblable
- Régler les problèmes d'inégalité et de racisme dont peuvent être victimes les groupes minoritaires, en travaillant en coopération avec d'autres agences gouvernementales qui ont le savoir-faire nécessaire en matière de diversité culturelle et de sensibilisation de la population aux différences culturelles

Sensibiliser et éduquer

- Montrer aux Néo-Écossais les bienfaits de l'immigration et de la diversité, en décrivant en détail les bienfaits apportés par les immigrants à la province sur le plan économique, culturel et social
- Travailler en collaboration avec le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, les conseils scolaires, le syndicat des enseignants, les enseignants et les organismes communautaires en vue de sensibiliser davantage les gens à ce que vivent les immigrants

- Encourager les élus de tous les paliers de gouvernement ainsi que les autres leaders des communautés à parler eux-mêmes de l'importance du rôle des immigrants en Nouvelle-Écosse et à assister aux cérémonies de remise des certificats de citoyenneté et aux manifestations multiculturelles

Attirer les immigrants

Les immigrants qui arrivent au Canada ont tendance à choisir de s'installer dans les centres urbains et la plupart d'entre eux s'établissent à Toronto, à Vancouver ou à Montréal. Pour que la Nouvelle-Écosse devienne une destination de choix, il faut que nous fassions plus d'efforts en vue de montrer aux immigrants les avantages qu'il y a à vivre dans notre province.

Et la Nouvelle-Écosse a beaucoup de choses à offrir. D'excellents établissements d'enseignement de la maternelle à la 12^e année et au niveau postsecondaire, une région côtière, un large éventail d'environnements et de milieux naturels, des communautés où l'on vit en toute sécurité, une culture riche, un faible coût de la vie, un climat compétitif pour les entreprises, la proximité des principales routes commerciales, une économie en pleine croissance, des services d'aide à l'établissement accessibles — tout cela permet à la province d'offrir une vie d'une grande qualité. Le gouvernement travaillera en collaboration avec ses partenaires en vue de faire de la Nouvelle-Écosse une destination attrayante pour les nouveaux arrivants au Canada.

Objectif *Attirer 3600 immigrants par an dans les quatre années suivant la mise en œuvre complète de la stratégie.*

Stratégies

Faire le marketing et la promotion de la Nouvelle-Écosse en tant que destination pour l'immigration

- Élaborer un plan de marketing et des documents promotionnels qui montrent à quoi ressemble la vie en Nouvelle-Écosse, en mettant en valeur notre diversité culturelle et ethnique
- Cibler les efforts de promotion au niveau des bureaux décernant les visas, afin que ceux-ci participent de façon plus positive à nos efforts de recrutement

- S'assurer que les informations essentielles soient disponibles dans les deux langues officielles du pays
- Effectuer des recherches auprès des immigrants qui sont venus en Nouvelle-Écosse et qui ont réussi, afin de déterminer les raisons pour lesquelles ils ont choisi la Nouvelle-Écosse et de se servir de leur exemple vécu dans les documents promotionnels
- Encourager les immigrants qui vivent dans la province à jouer le rôle d'« ambassadeurs officieux » dans leur pays d'origine, en sensibilisant les gens à l'existence de la Nouvelle-Écosse et en fournissant des conseils aux immigrants potentiels

Organiser des missions de marketing sur l'immigration

- Participer aux missions à l'étranger visant à attirer des immigrants, en vue de montrer aux immigrants potentiels les raisons pour lesquelles la Nouvelle-Écosse est un bon choix et ce qu'ils peuvent faire pour profiter au mieux des filières d'immigration existantes
- Obtenir des commentaires et des suggestions des communautés et les faire participer à l'élaboration des documents promotionnels et des messages qui seront véhiculés dans le cadre de telles missions
- Coordonner les efforts de marketing de l'immigration avec les stratégies de marketing des autres secteurs (entreprises, tourisme, etc.), comme la stratégie Brand Nova Scotia

Proposer un site Web

- Élaborer un site Web complet fournissant un point d'accès unique pour les informations faisant la promotion de la province et fournissant des informations sur les services d'aide à l'établissement en Nouvelle-Écosse
- Fournir des informations concernant l'adaptation à la vie en Nouvelle-Écosse (trouver un médecin, obtenir un permis de conduire, services bancaires, etc.)
- Travailler en collaboration avec le gouvernement fédéral en vue de s'assurer que les informations essentielles soient disponibles dans les deux langues officielles du pays

- Travailler en collaboration avec les communautés et les agences de développement régional en vue de s'assurer qu'on dispose d'informations sur toutes les régions de la Nouvelle-Écosse, y compris des liens vers les sites Web indiqués par ces groupes

Fournir des informations sur le marché du travail

- Travailler en collaboration avec le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse et Ressources humaines et Développement des compétences (RHDC) en vue d'obtenir et d'utiliser des renseignements sur le marché du travail et sur les problèmes d'offre et de demande dans les secteurs professionnels
- Encourager les employeurs et les syndicats à mettre en évidence les besoins du marché du travail à l'avenir
- Fournir aux immigrants potentiels des informations sur le marché du travail, afin qu'ils puissent déterminer s'il y a une demande dans le secteur de leurs compétences et de leur expérience et ce qu'ils peuvent faire pour avoir accès à un emploi dans leur profession

Organiser une immigration ciblée

- Cibler les immigrants des pays qui ont des communautés existantes en Nouvelle-Écosse, afin de s'assurer que les nouveaux arrivants disposent d'un soutien et d'une aide à l'intégration
- S'efforcer de promouvoir le parrainage des réfugiés à titre privé ou collectif dans les communautés qui s'intéressent à l'aide aux personnes ayant besoin de protection
- Surveiller ce qui se passe dans le monde et faire la promotion de la Nouvelle-Écosse en tant que destination auprès des individus qui cherchent à quitter leur pays d'origine
- Chercher à mettre en place d'autres protocoles d'entente avec le gouvernement fédéral en vue de faire de la Nouvelle-Écosse une destination plus attrayante pour les études postsecondaires aux yeux des étudiants internationaux
- Collaborer avec le gouvernement fédéral en vue de renforcer la flexibilité du processus de demande de permis de travail, afin que les diplômés puissent travailler immédiatement une fois qu'ils ont trouvé un emploi

Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse (PCNE)

En 2002, la Nouvelle-Écosse a signé une entente concernant le Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse (PCNE), qui permet à la province de mettre en candidature jusqu'à 1000 candidats à l'immigration (avec les membres de leur famille) sur une période de cinq ans en vue de répondre aux besoins de la Nouvelle-Écosse sur le plan économique et social. Les candidats acceptés dans le cadre du programme et approuvés par le gouvernement fédéral, après examen de leur situation médicale et de leur casier judiciaire, deviennent des résidents permanents au Canada.

Il existe, à l'heure actuelle, trois principales catégories de candidats dans le PCNE :

- raisons économiques
- travailleurs qualifiés
- candidats sélectionnés par la communauté

Le PCNE est pleinement opérationnel depuis juillet 2003. Au cours des consultations, nous avons reçu un certain nombre de suggestions d'amélioration pour ce programmes et de nouvelles catégories qu'on pourrait y ajouter. Nous allons mettre en œuvre les suggestions visant à renforcer et à simplifier le processus et ferons une évaluation du programme d'ici au 31 mars 2007.

Objectif *Renforcer et améliorer le Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse.*

Stratégies

Renforcer le PCNE

- Éduquer les employeurs, les communautés et les agences de développement régional pour leur faire découvrir ce qu'ils peuvent faire pour tirer profit du PCNE
- Améliorer le marketing et les aspects promotionnels du PCNE, comme le site Web et les brochures promotionnelles
- S'assurer que le programme continue de s'adapter à l'évolution des conditions du marché du travail

Catégories du Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse (PCNE)

Il y a trois catégories générales de candidats pour le PCNE.

La catégorie « économique » favorise la croissance et le développement des petites entreprises dans la région. Les petites entreprises reçoivent des subventions qui favorisent leurs plans de développement et les candidats reçoivent des services d'orientation professionnelle pour travailler en Nouvelle-Écosse. En plus de répondre aux exigences sur le plan de la langue, de l'âge et des études, il faut que les candidats aient de l'expérience en gestion d'entreprise et soient prêts à verser une contribution non remboursable, dont la majeure partie est versée dans un compte de garantie bloqué pour être utilisée par un propriétaire de petite entreprise approuvé. Dans le cadre du programme, les candidats reçoivent un contrat d'emploi rémunéré de six mois au sein d'une entreprise néo-écossaise. Cette catégorie n'existe que dans le Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse et non dans les autres provinces qui ont un tel programme. Il y a une forte demande, en raison des présentations qui sont faites auprès de la communauté et des rencontres avec les agences de développement régional (ADR), les entreprises et les organismes de développement économique des communautés.

La catégorie « travailleur qualifié » est conçue en vue d'éliminer les pénuries de travailleurs qualifiés dans le marché du travail et ce sont les employeurs qui jouent le rôle principal. En plus de répondre aux exigences sur le plan de la langue, de l'âge et des études, il faut que les candidats aient une offre d'emploi à temps plein garantie d'un employeur de la Nouvelle-Écosse, dans un domaine où l'employeur a mis en évidence une pénurie de travailleurs qualifiés. À l'heure actuelle, le PCNE travaille en collaboration avec la communauté universitaire et médicale en vue de faire venir rapidement des travailleurs qualifiés en Nouvelle-Écosse. Bon nombre des candidats qualifiés vivent déjà en Nouvelle-Écosse et ont déjà un travail temporaire. Étant donné qu'un grand nombre de certificats de mise en candidature sont désormais délivrés dans la catégorie « économique », on se concentre à l'heure actuelle sur la promotion et le recrutement d'immigrants dans la catégorie « travailleur qualifié », qui dépend de la demande du marché du travail.

La catégorie « communauté » est offerte par l'entremise des ADR et des partenaires communautaires. Chaque ADR peut recommander des candidats qui auront une contribution de valeur à apporter sur le plan social et économique à la communauté. Les ADR et les partenaires communautaires élaborent leurs propres critères en fonction de leur plan stratégique et de leurs objectifs en tant qu'organismes de développement.

- Travailler en collaboration avec les agences de développement régional et les partenaires communautaires en vue de soutenir et de renforcer la catégorie de candidats « communauté ».
- Travailler en collaboration avec nos collègues du gouvernement fédéral afin de nous assurer que les personnes qui envisagent d’immigrer en Nouvelle-Écosse se voient décerner leur visa de visiteur (admission temporaire avec double intention, prévue par les lois fédérales)
- Examiner la nécessité pour les candidats potentiels de visiter la Nouvelle-Écosse pour une entrevue personnelle
- S’assurer que les tarifs exigés pour le programme soient d’un niveau comparable à ce qui se pratique dans les programmes de candidats des autres provinces

Introduire de nouvelles catégories

Étudiants internationaux du postsecondaire

- Cibler les étudiants internationaux pour l’immigration, parce qu’ils connaissent la communauté, comprennent le marché du travail, ont obtenu des diplômes néo-écossais et ont acquis de bonnes compétences linguistiques et une bonne connaissance de la culture de la Nouvelle-Écosse

Entreprise familiale

- Créer une catégorie permettant aux immigrants qui se sont installés en Nouvelle-Écosse et qui possèdent leur propre entreprise de mettre en candidature un membre de leur famille pour qu’il vienne en Nouvelle-Écosse travailler pour eux dans leur entreprise; il faut que l’entreprise fasse la preuve qu’elle peut embaucher le membre de la famille en lui offrant un salaire et des conditions de travail correspondant à ce qui se pratique dans le secteur

Entrepreneur

- Étudier la viabilité d’une catégorie « entrepreneur »
- Interpeller Citoyenneté et Immigration Canada et les autres partenaires fédéraux et provinciaux dans le cadre de discussions sur ce point

Intégrer et retenir les immigrants

La phase critique dans le processus d'immigration est l'intégration. Lorsqu'on arrive dans un nouveau pays, on fait face à toute une série de tâches difficiles : trouver un logement, trouver une école, se faire de nouveaux amis, trouver un emploi, apprendre une nouvelle langue, etc. Il faut aider les immigrants tout au long du processus d'établissement dans la communauté.

Pour que l'intégration soit une réussite, il faut avant tout que les services d'aide à l'établissement dont dispose l'immigrant à son arrivée soient de bonne qualité.

Il faut également tenir compte des différences entre les hommes et les femmes sur le plan des besoins. Dans le processus d'immigration, les hommes et les femmes jouent souvent des rôles différents pour ce qui est de savoir qui décide de partir, de quelle manière on prépare le départ, qui trouvera un emploi en premier, qui obtiendra la reconnaissance professionnelle en premier, qui apprendra la langue en premier et qui prendra soin de la famille. Les attentes de la société et la répartition des rôles entre hommes et femmes font que c'est plus souvent la femme qui reste à la maison et s'occupe de la famille, tandis que l'homme suit les formations linguistiques et cherche à obtenir un emploi.

L'apprentissage de la langue est une priorité pour les nouveaux arrivants et un des facteurs clés dans la réussite de l'établissement et de l'intégration des immigrants. Pour pouvoir vivre, travailler et élever leur famille en Nouvelle-Écosse, il faut que les nouveaux arrivants soient à l'aise en anglais ou en français. Il faut donc qu'ils aient accès à tout un éventail de programmes de formation linguistique qui leur permettront d'atteindre le niveau nécessaire dans la langue. Les immigrants sont souvent confrontés à des obstacles d'ordre linguistique dans leur recherche d'un emploi approprié, lorsqu'ils veulent poursuivre leurs études postsecondaires ou lorsqu'ils veulent avoir accès à un emploi dans leur propre profession.

Au-delà de la formation linguistique de base, nous n'offrons pas, à l'heure actuelle, une réponse adéquate aux besoins linguistiques des nouveaux arrivants et les lacunes dans les services, en particulier en ce qui a trait aux formations linguistiques spécifiques à certaines professions, certains secteurs ou certains emplois, font que les possibilités et les perspectives d'emploi pour les nouveaux arrivants sont limitées.

L'un des autres problèmes quand il s'agit de retenir les immigrants est celui de l'évaluation et de la reconnaissance des diplômes et des certificats. Les immigrants risquent de ne pas pouvoir rester en Nouvelle-Écosse s'ils ne sont pas en mesure de trouver des possibilités d'emploi dans le secteur de leur choix. Ils se heurtent à des obstacles quand il s'agit de faire reconnaître leurs qualifications et leur expérience professionnelle dans d'autres pays et, dans certains cas, quand il s'agit de faire valider leurs licences professionnelles. Pour pouvoir retenir des travailleurs qualifiés et des professionnels spécialisés et pour pouvoir répondre aux besoins du marché du travail, nous allons encourager les immigrants à se procurer les services reconnus d'évaluation des diplômes et des certificats.

Mais surtout, nous allons travailler en collaboration avec les organismes professionnels, les associations industrielles, les employeurs et les établissements éducatifs afin de nous assurer que ces diplômes et ces certificats soient reconnus une fois qu'ils ont fait l'objet de l'évaluation appropriée. D'autre part, les immigrants manquent d'expérience professionnelle au Canada et cela force bon nombre d'entre eux à travailler dans un emploi d'un niveau inférieur à leur niveau de compétence, afin d'obtenir des références professionnelles au Canada. Les employeurs peuvent aider les immigrants à acquérir une expérience professionnelle pertinente au Canada, soit en les employant dans des postes correspondant pleinement à leurs qualifications soit en leur offrant des postes d'apprentis.

Il est essentiel que nous parvenions à retenir les immigrants en Nouvelle-Écosse. Ils choisiront de rester s'ils ont le sentiment qu'ils participent pleinement à la vie en Nouvelle-Écosse sur le plan économique, civique, culturel et communautaire. Et nous pouvons tous contribuer à faire en sorte que ce soit le cas.

Objectif *Atteindre un taux de 70 pour cent d'immigrants qui choisissent de rester pour la période de recensement de 2006 à 2011.*

Stratégies

Offrir du soutien aux organismes fournisseurs de services

- Travailler en collaboration avec le gouvernement fédéral et les organismes offrant des services d'aide à l'établissement, afin de répartir de façon stratégique le financement disponible auprès des sources fédérales et provinciales
- Mettre en évidence les lacunes dans les services d'aide à l'établissement et combler ces lacunes
- Fournir des subventions plus importantes aux agences qui offrent aux nouveaux arrivants des structures d'aide à l'intégration, afin de favoriser le développement de programmes innovateurs qui conduiront à une augmentation du taux d'immigrants qui choisissent de rester
- Améliorer l'accès aux services d'aide à l'établissement dans les régions en dehors de la région métropolitaine de Halifax, lesquelles ne disposent pas d'une « masse critique » d'immigrants (par exemple dans le cadre de programmes de liaison ou sur Internet)
- S'assurer que les mécanismes de soutien tiennent compte des différences dans les problèmes auxquels sont confrontés les immigrants et les immigrantes selon leur culture et la répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes dans cette culture — ainsi que des besoins des jeunes immigrants

Fournir une formation linguistique pour adultes

- Chercher à adopter une approche stratégique concernant le financement des programmes linguistiques destinés aux nouveaux arrivants, afin d'assurer la réussite de leur intégration en douceur dans la société et dans la population active
- Élargir l'éventail des services de garde d'enfants disponibles dans les écoles de langue, afin que les immigrants et les immigrantes puissent avoir accès à ces programmes
- Améliorer l'accès aux services dans les régions en dehors de la région métropolitaine de Halifax, qui ont un nombre

inférieur d'immigrants (par exemple dans le cadre de programmes de liaison ou sur Internet)

- Répondre aux besoins des hommes et des femmes qui ne sont pas en mesure de suivre les cours dans les écoles de langue traditionnelles parce qu'ils sont obligés de rester à la maison
- Continuer de travailler en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada en vue de financer des programmes de langue de niveau avancé pour des professions spécifiques, dans le cadre de l'Initiative des cours de langue de niveau avancé (ICLNA), afin de permettre aux immigrants de trouver et de conserver des emplois correspondant à leur niveau de compétence
- S'assurer que les immigrants qui choisissent de vivre dans une communauté francophone disposent également de la formation linguistique nécessaire

Fournir une formation linguistique pour les élèves des écoles publiques

- Travailler en collaboration avec le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse et les conseils scolaires afin de nous assurer de bien répondre aux besoins des enfants d'immigrants sur le plan linguistique

Fournir des services de liaison avec le marché du travail

- Améliorer l'accès aux services de liaison avec le marché du travail, afin que les immigrants puissent trouver des emplois ou des perspectives commerciales qui aient de la pertinence pour eux
- Travailler en étroite collaboration avec les employeurs afin de nous assurer qu'ils sont conscients des avantages qu'il y a à employer des travailleurs qualifiés d'origine internationale

Offrir des services d'évaluation et de reconnaissance des certificats et des diplômes internationaux (qualifications)

- S'appuyer sur le travail entamé par les organismes offrant des services d'aide à l'établissement, en vue de mettre en place, avec nos partenaires des provinces maritimes, un service d'évaluation des diplômes et des certificats

- Faire le marketing et la promotion du service d'évaluation des diplômes et des certificats
- Élaborer des programmes de transition visant à combler les lacunes dans les secteurs qui sont victimes de pénuries de main-d'œuvre
- Faire appel aux associations professionnelles, aux établissements d'éducation et de formation, à l'industrie, aux syndicats et aux employeurs afin de garantir la reconnaissance des diplômes et des certificats qui répondent aux critères d'évaluation
- Travailler en collaboration avec les associations médicales professionnelles et le ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse en vue d'établir un service d'évaluation pour les professionnels de la santé ayant effectué leurs études à l'étranger
- Faire appel aux employeurs, aux organismes de contrôle et aux agences professionnelles en vue d'élaborer des parcours et des documents montrant aux immigrants comment entrer dans la population active dans la profession de leur choix

Donner accès aux services du gouvernement provincial

- S'assurer que les services offerts au public soient accessibles pour les immigrants
- Renforcer les compétences des fonctionnaires en matière de diversité culturelle, afin qu'ils puissent offrir aux membres de nos diverses populations les services dont ils ont besoin

Renforcer le rôle de la Nouvelle-Écosse en tant qu'employeur d'immigrants

- S'assurer que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse joue un rôle de leader en matière de reconnaissances des diplômes et des certificats obtenus à l'étranger
- Travailler en collaboration avec la Commission de la fonction publique en vue d'effectuer une étude des pratiques d'embauche, afin de garantir que ces processus ne comportent pas d'obstacles d'ordre systémique pour certains groupes spécifiques, pour les jeunes ou pour les immigrants

Travailler en collaboration avec nos partenaires

Le gouvernement ne peut pas réaliser tous ces objectifs à lui tout seul. Ce n'est qu'avec l'engagement, le soutien et la participation des trois niveaux de gouvernement, des entreprises, des syndicats, des organismes de contrôle, des communautés, des agences d'aide à l'établissement, des communautés ethniques et des groupes d'immigrants que nous arriverons à mettre en place des programmes justes et responsables visant à attirer et à retenir les immigrants.

Au cours des consultations, les intervenants ont tous exprimé de façon unanime leur soutien aux efforts visant à attirer les immigrants et à les retenir en Nouvelle-Écosse. Il est clair que tout le monde souhaite travailler ensemble pour faire en sorte que cet objectif devienne une réalité et bon nombre de gens prennent les devants dans tel ou tel aspect du processus afin de garantir la réussite de l'intégration des immigrants. Bon nombre d'organismes et d'individus ont fait des suggestions concernant leur participation au processus.

Organismes d'aide à l'établissement

Les organismes d'aide à l'établissement (OAE) se situent dans les communautés et sont principalement financés par le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Ils fournissent tout un éventail de services d'aide à l'établissement et à l'intégration : formation et évaluations linguistiques, services d'aide à l'emploi, programmes pour les entrepreneurs, programmes pour les jeunes, services de défense des intérêts des immigrants, etc. Ils ont également un rôle à jouer pour ce qui est de sensibiliser les gens aux différences culturelles et éduquer la population en matière de diversité et d'intégration sociale.

Gouvernement fédéral

L'immigration relève à la fois de la responsabilité du gouvernement fédéral et de celle des gouvernements provinciaux. La loi fédérale dont relèvent toutes les formes d'immigration au Canada est la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Les gouvernements provinciaux peuvent négocier des ententes entre le gouvernement fédéral et leur province afin de disposer de la souplesse dont ils ont besoin pour réaliser leurs propres objectifs en matière d'immigration. La réussite de la stratégie de la province en matière d'immigration dépend dans une large mesure du niveau de coopération entre les deux niveaux de gouvernement. En plus de CIC, il y a d'autres

ministères et agences du gouvernement fédéral qui sont concernées de près par l'immigration, comme l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), Entreprise Cape Breton Corporation (ECBC), Ressources humaines et Développement des compétences (RHDC) et Patrimoine canadien. En travaillant de concert avec nos partenaires du gouvernement fédéral, nous nous assurerons que tout le monde tire profit au maximum de nos efforts collectifs en matière d'immigration.

Gouvernements municipaux

Les gouvernements municipaux sont ceux qui sont les plus proches des gens dans les communautés. Ils jouent un rôle important pour ce qui est de sensibiliser les citoyens aux bienfaits de l'immigration pour la Nouvelle-Écosse. Ils jouent également un rôle important dans l'élaboration de stratégies spécifiques au niveau des communautés.

Entreprises et industrie

L'immigration apporte des bienfaits à la Nouvelle-Écosse sur le plan économique, mais cela n'est possible que si les immigrants trouvent du travail ou peuvent explorer des perspectives commerciales en tant qu'entrepreneurs. Les immigrants qui viennent en Nouvelle-Écosse pour des raisons économiques ou en tant que travailleurs qualifiés dans le cadre du Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse ou encore par l'intermédiaire de filières analogues au niveau fédéral apporteront non seulement des bienfaits sur le plan économique, mais également de nouvelles idées, des approches innovatrices et des contacts à l'échelle internationale.

Les employeurs peuvent apporter leur aide en offrant des emplois à temps plein ou des postes d'apprentis aux candidats les plus qualifiés, sans négliger les immigrants.

Organismes de contrôle et associations professionnelles

Bon nombre d'immigrants vont continuer à faire face à d'importants obstacles dans leur recherche d'un emploi à leur arrivée dans la province. Ils ont souvent fait de longues études et sont des professionnels hautement qualifiés, mais les diplômes ou certificats qu'ils ont acquis à la sueur de leur front dans leur pays d'origine sont rarement reconnus par les organismes de contrôle ou les associations professionnelles. Certains organismes de contrôle

et associations professionnelles font de grands efforts en vue de régler ce problème. Par exemple, le College of Physicians and Surgeons of Nova Scotia travaille à l'heure actuelle, en collaboration avec le ministère de la Santé de la province, sur un service d'évaluation pour les professionnels de la santé ayant effectué leurs études à l'étranger.

Organisations syndicales

Au cours des consultations que nous avons effectuées, les dirigeants des organisations syndicales nous ont confirmé qu'ils voyaient venir des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs. Ils ont cependant également insisté sur le fait que l'immigration n'était qu'une réponse parmi d'autres aux problèmes auxquels nous faisons face sur le plan de la démographie, de la main-d'œuvre, de l'économie et de la société. Il nous faut également un cadre stratégique en matière de politique sociale et des stratégies complètes concernant la participation dans la population active des Autochtones, des Néo-Écossais d'origine africaine, des personnes ayant des incapacités et des jeunes, ainsi qu'une stratégie en matière de rapatriement visant à encourager nos jeunes à revenir dans leur province d'origine. Les dirigeants des organisations syndicales recommandent que nous établissions des liens entre toutes ces stratégies — y compris la stratégie en matière d'immigration — et une stratégie plus globale sur le plan économique.

Les représentants syndicaux indiquent que, pour pouvoir retenir les immigrants dans la province, il est important d'offrir de bons emplois. Les bons emplois sont les emplois permanents à temps plein qui payent bien et sont accompagnés d'avantages sociaux (et non les emplois occasionnels ou à temps partiel). Les travailleurs à temps partiel, s'ils ne disposent d'aucune autre structure de soutien, ont du mal à arrondir les fins de mois lorsqu'ils cherchent à élever leur famille.

Agences de développement régional et organismes de développement communautaire

Les agences de développement régional (ADR) dirigent et coordonnent le développement économique au niveau des régions et des communautés. Elles sont conscientes de l'importance d'avoir une main-d'œuvre qualifiée si on veut que l'économie régionale puisse se développer et elles sont des partenaires importants du Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse (PCNE), qui sont en mesure de mettre en candidature des individus en vue de répondre à des besoins locaux spécifiques.

Comme nous l'avons indiqué dans nos principes directeurs, notre approche sera une approche centrée sur les communautés. Certaines municipalités et organisations communautaires ont déjà commencé à élaborer leurs propres stratégies en matière d'immigration. C'est le cas, par exemple, de la municipalité régionale de Halifax et du Greater Halifax Partnership (GHP); de l'agence Colchester Regional Development Authority (CORDA); de la municipalité régionale du Cap-Breton; et de la Coalition pour l'immigration, animée par Nova Knowledge.

Organismes religieux, bénévoles et groupes communautaires

Les communautés ethniques ont également un rôle essentiel à jouer pour ce qui est d'attirer et de retenir les nouveaux immigrants. Les immigrants cherchent souvent à retrouver des communautés d'individus qui partagent leurs intérêts et avec lesquels ils pourront se reconnaître sur le plan culturel et linguistique. C'est tout particulièrement important pour les immigrantes, qui ont souvent plus de mal à établir des liens au sein de la société, quand elles ne font pas partie de la population active.

Les organismes religieux, quelle que soit la religion concernée, jouent également un rôle de premier plan dans le domaine de l'immigration, avec le parrainage de réfugiés. Bon nombre d'organismes religieux ont négocié des accords cadres avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) en vue de permettre à des églises, des mosquées et des synagogues de parrainer les réfugiés et leurs familles, afin de réaliser le volet humanitaire de l'immigration.

Immigrantes

Les femmes qui ont participé aux consultations nous ont demandé d'introduire l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'élaboration des programmes. L'ADS est un processus d'évaluation de l'impact des politiques et des programmes existants ou envisagés sur les hommes et sur les femmes, en analysant les différences entre hommes et femmes et en tenant compte des différences dans les réalités sociales, les attentes existentielles et les circonstances économiques.

Communautés acadiennes et francophones

L'entente entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur les candidats de la Nouvelle-Écosse est la première entente de ce type à comprendre des

dispositions relatives à la consultation de la communauté de langue française concernant ses besoins en matière d'immigration. Les communautés acadiennes et francophones ont accepté de travailler en collaboration avec la province en vue de faciliter le recrutement, l'accueil et l'intégration des immigrants dans les communautés de langue française de la province.

Gouvernements des provinces de l'Atlantique

L'immigration est importante pour l'avenir de la région de l'Atlantique. Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a accepté d'explorer les possibilités de coopération au niveau régional (comme, par exemple, des initiatives de marketing de l'immigration dans les provinces de l'Atlantique). Les premiers ministres ont également accepté de renouveler leur approche de coopération avec le gouvernement fédéral dans le domaine du développement économique, y compris la question de l'immigration.

Établissements d'éducation et de recherche

Il est nécessaire de disposer de recherches dans le domaine de l'immigration pour rester au fait des dernières tendances et des nouvelles possibilités dans ce domaine. Les universités, les groupes de réflexion et les organismes de recherche comme le Centre Metropolis de l'Atlantique ont un rôle important à jouer dans l'élaboration des politiques en matière d'immigration.

Travailler en collaboration avec nos partenaires

Objectif *Faire appel à nos partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie en matière d'immigration.*

Stratégies

Faire appel aux partenaires

- Consolider les engagements pris par chacun des partenaires
- Explorer la proposition de création d'un conseil sur l'immigration chargé de représenter les différents partenaires et de conseiller le gouvernement

Collaborer avec les organismes d'aide à l'établissement

- Collaborer avec les OAE pour s'assurer que les services soient offerts de la façon la plus rentable et élaborer une stratégie en vue de garantir un financement stable

Collaborer avec le gouvernement fédéral

- Renforcer les partenariats avec les ministères du gouvernement fédéral et explorer des mécanismes de collaboration en vue de répartir de façon stratégique les fonds destinés aux services d'aide à l'établissement
- Négocier une entente cadre avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) qui sera conçue sur mesure en vue de répondre aux buts et aux objectifs de la province en matière d'immigration
- Soulever les questions mises en évidence par les immigrants concernant les délais dans le traitement des demandes, les lacunes dans les services à la clientèle et le traitement vécu aux bureaux décernant les visas
- Déterminer les niveaux d'immigration, coordonner les ententes de financement et mettre en évidence les perspectives stratégiques en matière de dispersion régionale en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada

Collaborer avec les gouvernements municipaux

- Aider les municipalités qui souhaitent attirer des immigrants en faisant appel à elles dans les efforts de marketing et de promotion et en développant la capacité d'offrir des services

Collaborer avec les entreprises et l'industrie

- Travailler en collaboration avec les employeurs, les conseils sectoriels, les organismes de contrôle et les associations professionnelles en vue de mieux mettre en évidence les pénuries potentielles de main-d'œuvre, de faciliter l'accès au travail pour les immigrants et de faciliter la reconnaissance de l'expérience professionnelle préalable des immigrants

Collaborer avec les organismes de contrôle et les associations professionnelles

- Encourager les organismes de contrôle et les associations professionnelles à reconnaître les diplômes et les certificats obtenus à l'étranger qui ont été évalués et qui sont considérés comme répondant aux normes canadiennes, encourager les membres à jouer le rôle de mentors auprès des immigrants dans leur secteur professionnel et fournir des possibilités d'établir des réseaux de relations

Collaborer avec les syndicats

- Faire appel aux organisations syndicales et aux dirigeants syndicaux lors de la promotion des milieux de travail soutenant les immigrants
- Accéder aux recherches effectuées par les organisations syndicales afin de perfectionner les prévisions en matière de pénurie de main-d'œuvre et de besoins en main-d'œuvre

Collaborer avec les organismes de développement régional et communautaire

- Travailler en collaboration avec les agences de développement régional, les organismes de développement communautaire et les municipalités en vue de les aider à élaborer leurs propres stratégies en matière d'immigration, lorsque cela est approprié
- Collaborer à l'élaboration de documents de marketing destinés à être utilisés lors des missions à l'étranger et à la promotion de leurs communautés et de leurs régions auprès des immigrants

Collaborer avec les groupes religieux, ethniques et bénévoles des communautés

- Élaborer des stratégies en partenariat avec les communautés religieuses, ethniques et bénévoles en vue d'accueillir les nouveaux arrivants, d'améliorer l'intégration et de faire augmenter le taux des immigrants qui choisissent de rester

- Améliorer les programmes amicaux existants (comme le Programme d'accueil du gouvernement fédéral), afin de trouver des Néo-Écossais prêts à aider les immigrants récents face aux défis d'une nouvelle culture et d'une nouvelle langue
- Augmenter les parrainages privés et collectifs de réfugiés en travaillant en collaboration avec les groupes communautaires qui s'intéressent au parrainage de personnes ayant besoin de protection

Collaborer avec les immigrantes

- Consulter les femmes issues de l'immigration en vue d'incorporer les principes de l'analyse différenciée selon les sexes dans les politiques en matière d'immigration et l'élaboration des programmes

Collaborer avec les communautés acadiennes et francophones

- Établir un partenariat avec la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse afin de s'assurer qu'on fasse la promotion de la communauté de langue française dans les efforts de recrutement et qu'on aide cette communauté à intégrer les immigrants en son sein
- Consulter la communauté francophone tout au long de la mise en œuvre de la stratégie

Collaborer avec les gouvernements des provinces de l'Atlantique

- Collaborer avec les provinces de l'Atlantique dans des domaines comme les initiatives communes de marketing à l'étranger, l'évaluation des diplômes et la mise en commun des informations

Collaborer avec les établissements d'éducation et de recherche

- Collaborer avec les établissements d'éducation et de recherche comme le Centre Metropolis de l'Atlantique, l'Atlantic Institute for Market Studies et le Conseil économique des provinces de l'Atlantique en vue d'entreprendre les recherches nécessaires en réponse aux besoins du gouvernement et de ses partenaires

- Renforcer, avec l'aide des établissements de recherche, la capacité de recherche, en vue d'en apprendre davantage sur les raisons pour lesquelles les immigrants choisissent de rester ou de partir ailleurs
- Mettre en évidence des parcours en vue d'aider les immigrants à établir des liens avec le marché du travail et de déterminer les pays les mieux adaptés à des fins de recrutement

Bureau de l'immigration de la Nouvelle-Écosse

Par le passé, les activités d'immigration se déroulaient dans un certain nombre de ministères différents du gouvernement, ce qui faisait qu'il était difficile de donner à cette question le retentissement nécessaire et de bien concentrer les efforts. Nous avons désormais attribué le portefeuille de l'immigration à un ministre et à un sous-ministre spécifiques et le secteur de l'immigration bénéficiera de la pleine attention d'un directeur administratif. Ceci donnera un retentissement plus important aux questions d'immigration auprès du cabinet ministériel et du gouvernement fédéral. Cette structure permettra aussi d'établir une responsabilisation directe vis-à-vis du public par l'intermédiaire de l'Assemblée législative. Elle permettra de garantir que l'immigration soit pleinement liée à tous les principaux forums de politique publique et à toutes les instances responsables de la prise de décisions au sein du gouvernement.

Nous avons établi le Bureau de l'immigration, qui jouera un rôle de leader en matière d'immigration et d'aide à l'établissement et élaborera des mesures spécifiques en vue de mettre en oeuvre la stratégie. Il coordonnera ses activités avec les autres ministères du gouvernement offrant des services aux immigrants (Santé, Justice, Services communautaires, Éducation, etc.) et donnera également une tournure formelle aux partenariats avec les organismes d'aide à l'établissement, les entreprises et les organismes professionnels, les groupes ethniques, religieux et bénévoles, les organisations communautaires et les organisations syndicales.

Responsabilisation –

Mesurer les progrès réalisés et en rendre compte

Nous avons clairement défini nos objectifs et le calendrier que nous allons adopter pour la réalisation de ces objectifs. Le Bureau de l'immigration aura pour devoir de rendre compte tous les ans des progrès accomplis.

Le Bureau de l'immigration élaborera une structure de responsabilisation, afin de s'assurer que les programmes s'efforcent tous de réaliser les buts et les objectifs visés. Le gouvernement publiera tous les ans un compte rendu sur les progrès réalisés et effectuera une évaluation formelle du travail du bureau lors de la cinquième année de son fonctionnement.

Prochaines étapes

Nous allons désormais commencer à établir et doter en personnel le nouveau Bureau de l'immigration. Dans un avenir proche, la province va collaborer avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) en vue de négocier un protocole d'entente permettant aux étudiants internationaux de travailler en dehors du campus pendant leurs années d'études. Ce protocole d'entente contribuera à faire de la province une destination plus attrayante pour les étudiants internationaux au niveau postsecondaire.

Nous ferons la promotion de la Nouvelle-Écosse en tant que destination pour l'immigration dans le cadre du Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse et les immigrants qui répondent aux critères de sélection des catégories existantes et qui s'engagent à vivre dans la province seront sélectionnés. L'une des priorités du Bureau de l'immigration sera de donner une tournure formelle aux liens forts entre collègues des ministères du gouvernement provincial et avec les autres partenaires.

Conclusion

La publication de cette stratégie marque le début d'une nouvelle ère pour l'immigration en Nouvelle-Écosse. Ce document constitue la base sur laquelle nous allons nous fonder pour prendre les mesures visant à attirer 3600 nouveaux arrivants par an, avec l'objectif de garantir qu'au moins 70 pour cent d'entre eux choisissent de rester dans la province. Nous nous assurerons que les efforts faits par le gouvernement en matière d'immigration soient justes et favorisent l'intégration de tous, que l'approche adoptée soit responsable et que les mesures s'appuient sur la participation des gens au niveau des communautés.

Cette stratégie met en place les éléments nécessaires pour que la Nouvelle-Écosse accueille à bras ouvert les immigrants, en reconnaissant les contributions importantes qu'ils apportent à la province sur le plan social, économique et culturel. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse fera appel à ses différents partenaires en vue d'attirer, d'intégrer et de retenir les immigrants.

Tout ensemble, nous avons mis en place la base sur laquelle nous pourrions nous appuyer pour établir un partenariat à long terme qui jouera un rôle essentiel dans la réussite de la stratégie.

Annexe

Catégories d'immigrants au Canada

Un **résident permanent** est une personne qui a été acceptée en tant qu'immigrant(e) au Canada et qui est arrivée au Canada. L'expression « **immigrant reçu** » a une signification semblable. Les résidents permanents peuvent perdre leur statut s'ils ne se conforment pas à certaines conditions. Les résidents permanents disposent de la plupart des droits dont disposent les citoyens canadiens en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Ils n'ont pas cependant le droit de se présenter aux élections parlementaires, ni de participer aux scrutins des élections fédérales, ni de détenir un passeport canadien.

Les résidents permanents peuvent faire une demande de **citoyenneté canadienne** une fois qu'ils ont vécu au Canada pendant au moins trois années, sont capables de communiquer en anglais ou en français, connaissent le Canada et connaissent les droits et les responsabilités des citoyens.

Catégories d'immigrants

Catégorie	Sous-catégorie	Critères d'admissibilité selon la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i>
Regroupement familial		<p>Les citoyens canadiens ou les résidents permanents peuvent parrainer les membres de leur famille qui vivent à l'étranger dans le cadre de cette catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none">• époux, conjoints de fait ou partenaires comparables à un conjoint âgés de 16 ans ou plus;• parents et grands-parents;• enfants à charge, y compris les enfants adoptés;• enfants âgés de moins de 18 ans que vous avez l'intention d'adopter;• enfants en tutelle (lorsque la province de destination reconnaît cette tutelle dans le cadre de ses lois provinciales);• frères, soeurs, neveux, nièces ou petits-enfants qui sont orphelins, âgés de moins de 18 ans, qui ne sont pas mariés ou ne sont pas des conjoints de fait;• tout autre membre de votre parenté, si vous n'avez pas de tante, d'oncle ou de membre de votre famille qui correspond à la liste ci-dessus, soit au Canada soit à l'étranger.

Catégorie	Sous-catégorie	Critères d'admissibilité selon la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i>
Réfugiés		<p>Les réfugiés au sens de la Convention sont des personnes qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • craignent avec raison d'être persécutées du fait de leur race, de leur religion, de leur opinion politique, de leur nationalité ou de leur appartenance à un certain groupe social; • se trouvent hors de leur pays de nationalité et ne sont pas en mesure d'être protégées par ce pays ou ne veulent pas être protégées par ce pays en raison des craintes évoquées ci-dessus; • n'ont pas de pays de nationalité, se trouvent hors de leur pays d'ancienne résidence habituelle et ne sont pas en mesure de retourner dans ce pays ou ne veulent pas retourner dans ce pays en raison des craintes évoquées ci-dessus.
Économique	Travailleur qualifié	<p>Les candidats doivent avoir une note de 67 points selon les critères du gouvernement fédéral.</p>
	Gens d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Investisseur (investissement d'au moins 400 000 \$, avoir net d'au moins 800 000 \$) • Entrepreneur (expérience en gestion, avoir net d'au moins 300 000 \$, nombre de points suffisant) • Travailleur autonome (expérience appliquée à un domaine sportif ou culturel ou en tant qu'exploitant de ferme)
	Candidats provinciaux	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleur qualifié • Candidat économique • Candidat identifié par la communauté

Pour plus de renseignements sur l'immigration au Canada, consultez le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada à <www.cic.gc.ca>.